

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
JEUNESSE ET SPORTS

**BREVET
D'ÉTAT**

D'ALPINISME DIPLÔME D'ACCOMPAGNATEUR EN MOYENNE MONTAGNE

est attribué en application de l'arrêté N° 20120024 du 04/06/2012

à M. monsieur ANGELLOZ-NICOUD Joris

né(e) le 16/05/1990 à ANNECY (74)

N° 038120376

A GRENOBLE, le 05 juin 2012

Le Titulaire,

P/

Le Directeur régional de la jeunesse, des sports
et de la vie associative, et de la Cohésion Sociale
par délégation, l'inspecteur Départemental de l'Isère


Vincent BOBO

ISÈRE